

## Rapport public

**Date d'émission du rapport** : le 13 février 2026**Numéro d'inspection** : 2026-1062-0001**Type d'inspection** :

Inspection proactive de la conformité

**Titulaire de permis** : 1230839 Ontario Limited**Foyer de soins de longue durée et ville** : Brouillette Manor, Tecumseh

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 9, 10, 11 et 12 février 2026.

L'inspection concernait :

- Le signalement n° 00169625 –

Inspection proactive de la conformité

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant l'inspection :

Soins liés à l'incontinence

Prévention et contrôle des infections

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Documentation incomplète

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la LRSLD (2021)

**Non-respect de : l'alinéa 6 (g) 1. de la LRSLD (2021)**

Programme de soins

Paragraphe 6 (g) Le titulaire de permis veille à ce que les éléments suivants soient documentés :

1. La prestation des soins prévus dans le programme de soins.

La documentation relative aux soins liés à l'incontinence prodigués à une personne résidente n'a pas été remplie.

Sources : dossier clinique d'une personne résidente, entretien avec les membres du personnel.